

# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/99/S/2023-2024

Date de Publication : 20/.../2024

Date d'ouverture : 11/.../2024

## 1. Objet

L'ABER lance un avis d'Appel d'Offres international pour le recrutement d'une entreprise/bureau spécialisée pour le traitement et la formation sur le tas de **1200 poteaux MT (Moyenne Tension) de 16m** de long et **1500 Poteaux BT (Basse Tension) de 11m** de long. Ainsi, après avoir constaté les lacunes de longue période sur les poteaux traités localement qui ne durent même pas 1/2 de durée d'usure normale (20-30ans), alors que leurs prix n'ont cessé de grimper, le Gouvernement du Burundi a recommandé aux services concernés de réaliser ce travail en régie afin d'éviter la spéculation des traiteurs locaux qui profitent de ces produits dans les boisements de l'Etat aux bas prix et les vendent encore à ses services aux prix exorbitants.

L'exemple en est que ce problème s'observe dans tout le pays où les poteaux bois tombent du jour au lendemain et causent des pertes énormes liées aux lourdes charges d'exploitation et risque de pertes humaines et matérielles ainsi que les désagréments aux utilisateurs de l'électricité en milieu urbain et rural.

Le niveau de traitement n'étant pas rassurant, l'ABER veut mettre en application cette recommandation à travers ce présent appel d'offres international, afin de choisir une société ayant des capacités techniques avérés et qui accepte le transfert des connaissances à son personnel pour pérenniser ce travail en réduisant le coût d'acquisition pour servir le maximum de villages à électrifier.

La coupe, le traitement de **1200 poteaux MT (Moyenne Tension) de 16m** et **1500 Poteaux BT (Basse Tension) de 11m** ainsi que la formation sur le tas de 10 (dix) unités sont détaillés dans le tableau ci- dessous :

PROVINCE	Commune	Sites	Nombre de poteaux à traiter
MURAMVYA	MURAMVYA	Gakenke	178 MT
			147 BT
	Gahembe		504 MT
			505BT
RUTEGAMA	Gashingwa		307 MT
			0 BT
BUJUMBURA	MUBIMBI	Gasumo	196 MT
	Muhororo		315 MT
			282 BT
<b>Total</b>			<b>2700 (MT et BT)</b>

## 2. Financement

Le présent Marché est financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2023-2024

Le Maître de l'Ouvrage est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines/Agence Burundaise de l'Électrification Rurale(ABER). L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energies et des Mines.

### **3. Spécification du marché**

Le marché est constitué d'un seul (1) lot à savoir :

**Lot unique :** formation, Coupe, traitement de 1200 poteaux MT et 1500 Poteaux BT ainsi que le transport de ces poteaux du lieu de traitement vers les centres ci- haut indiqués.

Les modes de traitement des poteaux sont définis dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

### **4. Participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens des articles 52,53 et 54 de la loi N°1/01 du 04 Février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 55 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'Offres.

### **5. Consultation et Obtention du Dossier d'Appel d'Offres**

-Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 15h30', heure locale, à l'adresse ci-après : au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER) à Bujumbura, Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord

Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER), sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de Cent Mille francs (100 000 FBU) ou l'équivalent en devise au sous compte de transit des recettes non fiscales (SCTRF) N° CC 10003(CODE SWIFT/BIC : BRBUBIBI) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura à l'adresse suivante : Route nationale N°1, parcelle N° 22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord

Tél : 22 22 19 32,22 22 31 67, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 8.

### **6. Garantie bancaire de soumission**

La garantie de soumission exigée est de Six millions (**6 000 000FBU**) de francs Burundais (FBu).

Elle est délivrée par une Banque ou Microfinance agréée et établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres international. Les chèques ne sont pas acceptés comme garantie

**L'absence de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre.**

8



## **7. Dépôt et Ouverture des Offres.**

Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification rurale, sise à Bujumbura Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord, Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67 au plus tard le 11/3/2024 à 10 heures précises, heure locale

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## **Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un observateur de la DNCMP, à la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale, sise à Bujumbura Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord, Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67 au plus tard le 11/3/2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas le procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture.

## **8. Délai de traitement et livraison des poteaux**

Les poteaux seront traités sur sites endéans trois (3) mois calendrier au maximum à partir de la date de notification du marché. Le traitement devra respecter un délai maximum de 3 mois, tout en assurant une formation de 10 unités. Passé ce délai, le fournisseur retenu subira les pénalités de retard appliquées suivant la formule indiquée à l'article 29 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## **9. Validité des offres.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date limite de l'ouverture des offres.

## **10. Renseignement.**

Toute demande de renseignement devra parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard vingt et un (21) jours calendriers avant l'ouverture des offres.

Fait à BUJUMBURA, le...../...../2024.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ABER

Msc.Ing.Eric MPAYIMANA

